

Plum

De: [REDACTED]
Envoyé: mardi 9 novembre 2021 15:48
À: Plum
Objet: parcelle AI 660 à Ingré en zone UC ingré

Bonjour,

Je suis en cours d'acquisition d'une parcelle AI 660 à Ingré en zone UC. Dans le PLUM, ma parcelle devient inconstructible car située dans la bande d'inconstructibilité de 25 à partir de la voie publique. Or, j'avais prévu de faire construire un garage pour agrandir ma maison en cours d'ingénierie. De plus, celle-ci est partiellement en zone naturelle, et je vous prie sincèrement de bien vouloir supprimer ou réduire la zone naturelle de cette parcelle. Toutes ces contraintes afin que je puisse avoir une jouissance paisible de mon logement.

Je reste bien entendu à disposition pour tout complément d'information.

Très bonne journée.

Cordialement.

[REDACTED]

Pour nous remonter une erreur de filtrage, veuillez vous rendre [ici](#)